

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2021

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Université Paris-Saclay pour la mise en place d'un cercle de paroles et d'écoute à destination des étudiants**

Rapporteur : Francis Brunelle

La crise sanitaire que nous traversons depuis un an est source de difficultés pour de nombreuses personnes au premier rang desquelles les étudiants.

La ville de Sceaux est donc très concernée par cette situation du fait de la présence sur son territoire de près de 9000 étudiants.

Des enseignants chercheurs liés notamment à l'IUT de Sceaux ont observé que l'une des principales difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants est leur isolement et ce qui en résulte.

Ils ont donc décidé de proposer à des étudiants de prendre part à un projet de cercle de paroles et d'écoute.

Ce projet a vocation à concerner des étudiants confrontés à des problèmes d'isolement et qui souhaiteraient échanger sur plusieurs mois sur le sujet dans une logique solidaire. Les échanges seront organisés surtout en distanciel. Une première phase expérimentale aura vocation à être répliquée grâce notamment à des actions de formation.

Les dépenses portent sur la rémunération des enseignants qui prépareront et animeront ces cercles de paroles au cours de l'année 2021.

Cette idée a été présentée dans le cadre d'un appel à projets organisé par la fondation Paris-Saclay Université. Celle-ci a décidé d'y apporter une contribution de 650 €.

Il est proposé au conseil municipal d'accompagner ce projet innovant en attribuant une aide de 1 000 € à l'Université Paris-Saclay.